

# L'entreprise individuelle

---

## Caractéristiques

---

- ❑ **Nombre d'associés** : Un seul. L'entrepreneur individuel.
- ❑ **Montant minimum du capital** : Pas de capital. Pas d'apport.
- ❑ **Activités** : Toutes (commerciale, libérale, artisanale, agricole, ...).
- ❑ **Dirigeant** : L'entrepreneur individuel.
- ❑ **Responsabilité du dirigeant** : Responsabilité civile et pénale.
- ❑ **Régime fiscal** : L'entrepreneur est soumis à l'impôt sur le revenu d'après les bénéfices de l'exploitation.
- ❑ **Déduction rémunération du dirigeant** : Non.
- ❑ **Régime social** : Régime des travailleurs indépendants (TNS).
- ❑ **Commissaire aux comptes** : Non.
- ❑ **Transmission** : Cession du fonds ou de la clientèle.
- ❑ **Protection possible** : Déclaration d'insaisissabilité de l'habitation principale.

---

## Avantages

---

- ❑ L'entrepreneur est seul maître à bord,
- ❑ Peu de formalités, peu d'apport à fournir pour démarrer et peu de charges sociales,
- ❑ Le fonctionnement de la structure est souple,
- ❑ Protection de l'habitation principale possible.

---

## Inconvénients

---

- ❑ Moins de protection sociale sauf en cas de cotisation volontaire à des caisses complémentaires,
- ❑ Plus d'impôts sur le revenu, si l'entreprise est fortement bénéficiaire. Les bénéfices non prélevés supportent l'impôt sur le revenu.
- ❑ Responsabilité personnelle de l'entrepreneur.

---

## Fiches à consulter

---

- ❑ La déclaration d'insaisissabilité des droits portant sur l'habitation principale.
- ❑ Le régime de la micro-entreprise.

[Accéder aux fiches](#)